

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 15 (1906)
Heft: 39

Anhang: Beilage zu No. 39 der Schweizer Hotel-Revue = Supplément au no. 39 de la Revue Suisse des Hôtels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

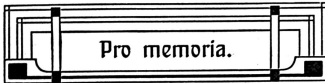
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Hotel-Revue.

Revue Suisse des Hôtels.



Wir erlauben uns hiemit, die Herren Mitglieder an die Mitte Juni an sie gesandten statistischen Fragebogen zu erinnern und ersuchen um baldmöglichste Rücksendung derselben.
Das Zentralbureau.

Nous nous permettons de rappeler à MM. les sociétaires, les questionnaires pour la statistique qui leur ont été expédiés à mi-juin et nous les prions de bien vouloir les retourner le plus tôt possible.
Le Bureau central.

La réclame des hôtels.

Par
H. Behrman.
(Suite).

(Reproduction interdite.)

En regardant des reproductions de tableaux ou des photographies artistiques, l'hôtelier trouvera par-ci, par-là, un tableau qui pour le sujet et la conception pourrait lui donner des indications précieuses pour la vue de sa maison. Il ne trouvera pas ces recherches, assez amusantes d'ailleurs, au-dessous de sa dignité de commerçant, puisqu'elles lui aideront à faire une bonne réclame, ce qui n'est pas à dédaigner. Admettons qu'il s'agisse de représenter un grand bâtiment, d'une architecture riche, mais situé dans une rue relativement étroite d'une grande ville, où il est impossible de photographier tout le bâtiment sur un seul cliché. L'hôtelier apprendra alors par les reproductions de tableau qu'il aura examinées, que nul n'est besoin de dessiner la maison de la cave au grenier pour donner l'impression qu'on a un grand bâtiment d'une architecture riche et imposante devant soi. Sur sa vignette il aura alors le courage de ne faire représenter son hôtel que jusqu'au second étage, l'imagination du public ajoutera ce qui manque. La maison se présentera alors telle qu'elle paraîtrait au voyageur sur le trottoir opposé. Au lieu de s'attacher à représenter chaque lucarne, l'on cherchera à bien faire ressortir les balcons, à donner l'idée que derrière cette façade l'on trouvera des chambres confortables. En ajoutant au-dessous de la vignette, 90 chambres, le public saura bien trouver combien d'étages et combien de fenêtres le bâtiment doit avoir en réalité.

Le propriétaire d'une grande pension d'étrangers se rendra compte qu'il n'est absolument pas nécessaire qu'on voie toute la véranda, dont il vante la situation dans ses prospectus, qu'au contraire, si l'on n'en voit qu'une partie et que l'on devine le reste derrière un bouquet de grands arbres, la vignette sera plus pittoresque et donnera une idée plus favorable du bâtiment que si on le représentait en entier.

Ces deux cas ne sont pas les seuls, mais ils nous semblent typiques, car dans le premier cas, il faut que le dessinateur copie, dans le second il suffit qu'il ait un bon cliché photographique à sa disposition. Ce dernier est aussi nécessaire dans le cas où le dessinateur composera, car il lui fournira les détails voulus pour sa composition. Mais, au lieu de procéder comme on le fait d'ordinaire, c'est-à-dire, au lieu de prendre les photographies sans avoir parlé au dessinateur qui doit faire sa composition à l'aide de photographies, de plans, de tracés, sans avoir jamais vu l'original; il faudrait s'entendre avec le dessinateur et prendre la photographie d'après ses indications et pour faciliter le travail de composition.

Ce qui manque le plus aux compositions actuelles, c'est le naturel, ce que nous nommons la "Stimmung" dans notre dernier article. Le tout est trop géométrique, les contours sont trop accentués et ne répondent pas à la réalité, les couleurs ne sont pas bien rendues et la composition manque de relief. Un dessin un peu flou rendrait mieux la réalité que les traits trop durs et trop accentués qu'on emploie aujourd'hui. Les vignettes d'hôtels d'aujourd'hui n'ont en outre pas de bordure. On a introduit cette manière parce que cela permet d'imprimer plus facilement les parties du bâtiment ou des dépendances qui pourraient nuire à l'effet que la vue doit produire, ou pour des raisons d'ordre technique. L'on en obtient quelquefois de très bons effets, mais en général, cette manière ne produit pas un effet très artistique. C'est beaucoup plus le cas quand la gravure s'étend jusqu'au bord. On n'a qu'à penser aux affiches dans lesquelles la peinture va jusqu'au bord, et qui sont en train d'évincer les vieux chromos sans bord. Mais ici, nous mettons en garde contre les bordures "art moderne" qui dégènerent en ornements grotesques.

L'on a aussi des procédés techniques pour donner du naturel à la vignette. Ainsi, dans les paysages, l'on place au premier plan des personnages, qui dans leur expression, leur attitude, expriment les sentiments qu'éveille le

tableau dans l'âme du spectateur. Il sera bon d'employer ce moyen dans les vues d'hôtels pour les rendre plus vivantes. L'on ne sera pas embarrassé pour trouver des motifs: des voyageurs arrivant à l'hôtel, un portier imposant, l'omnibus élégant de la maison, des voyageurs dînant en plein air, la rue animée dans laquelle la maison est située, des paysans en costume national, pourront être employés avec succès. Mais c'est un travail que l'on ne peut confier à de simples ouvriers, il faut un artiste, si l'on veut avoir une vignette vraiment belle, et l'hôtelier fera bien de s'assurer le concours d'un bon artiste s'il veut une vue artistique.

Les vues photographiques ont en général l'avantage d'être naturelles, et quand l'on peut obtenir une bonne vignette à l'aide d'un cliché, tout va bien. Avec les appareils modernes, l'on peut obtenir de bons clichés d'endroits impossibles à photographier il y a quelques années. Les bâtiments situés sur une hauteur que l'on ne pouvait photographier de près, peuvent être pris actuellement avec l'appareil voulu, depuis un point fort éloigné, par exemple de l'autre côté de la vallée. Les photographies prises ainsi donnent l'illusion d'avoir été prises de tout près. Dans les vues d'hôtels, l'on emploie rarement ce procédé si simple, mais qui exige un très bon photographe.

Pour le voyageur, la photographie a l'avantage de donner une image exacte. L'hôtelier, lui, trouvera quelquefois que cette exactitude nuit à son hôtel et voudrait en faire ressortir davantage les beautés. Dans ce cas, un retoucheur habile pourra retrancher ce qui peut nuire à la vue d'ensemble, et faire ressortir davantage les détails importants et le caractère de la maison. Le photographe peut aussi mettre des figures dans son paysage, et c'est relativement plus facile pour lui que pour le dessinateur. Un groupe bien fait donne un cachet spécial à la vignette, et les coller après coup sur la vue. Quand une vue de ce genre a été confiée à un bon retoucheur, personne ne se doutera du subterfuge.

En outre, la photographie a l'avantage d'être moins chère que le dessin. C'est un point important pour bien des hôteliers, et si l'on confie son travail à un artiste, la vue reviendra naturellement à un prix assez élevé. Mais, l'hôtelier qui veut économiser sur ce point a bien tort. Quand il s'agit de faire faire une vue d'hôtel, l'on devrait se laisser guider, non pas par la question du bon marché, mais l'on devrait avant tout se demander si la vue remplira le but que l'on s'est proposé, et si elle est vraiment belle et artistique. Une réclame chère, mais artistique aura bien plus d'effet qu'un dessin bon marché, et l'hôtelier aura bientôt retrouvé l'argent qu'il a dépensé en plus. Malheureusement, les offres inconcevables d'instituts artistiques médiocres ont tellement faussé le jugement, que beaucoup d'hôteliers s'imaginent qu'en donnant la commande de leurs imprimés à une imprimerie, ils peuvent exiger qu'on leur livre, sans autre frais, toutes les vues et esquisses qu'ils désireront. Les offres dont nous parlons plus haut sont inconcevables, parce qu'aucune imprimerie ne peut faire cadeau à ses clients de son travail, et que ce qu'elle lui donne pour rien d'une main, elle le reprend de l'autre, ou en majorant les prix d'impression du texte, ou en livrant un travail bien moins fait. L'on a alors une marchandise que l'on peut qualifier de camelotte. Si l'on tient compte de l'effet que produit un beau dessin sur le public, elle devra avouer que la vue chère est encore plus avantageuse que la vignette bon marché.

Les exigences artistiques et le bon sens commercial dictent ici le même ligne de conduite. Chacun devra décider combien il veut dépenser pour ce genre de réclame, car il y a des cas, où elle n'est pas nécessaire et où il serait peu sage d'y consacrer un trop grand capital qui ne rendrait pas ce qu'on est dans le droit d'en attendre. Dans ces cas là, l'on recourra à la vignette bon marché.

Dans un prochain article, nous parlerons de l'usage à faire de la vue d'hôtel et des différents genres de reproduction.

(La suite au prochain numéro.)

Pour le séjour à l'hôtel

nous trouvons dans les périodiques parisiens intitulés "La Revue de la Famille" et "La Mode pratique" divers conseils donnés au public voyageur, et qui sont sensés assurer à l'hôte un séjour agréable dans l'hôtel. L'article figure sous la rubrique: "Chronique de l'élégance" et il est signé "Princesse de Clèves". A en juger par l'intitulé et la signature, on pourrait s'attendre à ne trouver que de nobles sentiments noblement exprimés. Mais hélas, ainsi que c'est souvent le cas; tout ce qui brille n'est pas or. Il est évident que l'article en question envisage les hôtels en France, qu'il s'adresse au public voyageur français, et qu'il s'applique par conséquent à la vie intérieure française. Cependant si ces conseils étaient suivis également dans d'autres pays par les voyageurs français, il pourrait résulter de cette manière de faire, des

différends entre hôte et hôtelier, qui leur rendraient à tous deux, le séjour parfaitement insupportable. Quelques exemples des conseils de la "Princesse" en donneront la preuve:

L'un de ces conseils consiste à dire que l'hôte doit se réserver la faculté de changer immédiatement de chambre, si à son arrivée, celle qui lui a été destinée, ne lui convenait pas, même après que tous les détails du logement auront été convenus. Il est facile de se rendre compte du trouble qu'une semblable prétention apporterait dans l'hôtel.

Plus loin, on conseille, de marchander toujours d'un quart, sur le prix demandé, et on assure que par ce moyen on obtient toujours une réduction! La "Princesse" paraît avoir de l'expérience dans le marchandage, quant à l'administration commerciale, correcte, d'un hôtel elle semble n'en avoir aucune idée. Cela ressort également du conseil suivant, par lequel elle recommande d'obtenir toujours pour une famille un prix en bloc, et non un prix par tête de voyageur. Avec ce système, l'hôtelier pourra dans certains cas y mettre de sa poche.

Un conseil bizarre, et qui ne pourrait certainement pas être appliqué chez nous, est de ne charger de commissions, personne d'autre que le portier. Celui-ci aurait la faculté de s'entendre avec le reste du personnel, comme le cocher par exemple, etc. etc. Le portier est aux yeux de la "Princesse" le personnage le plus important du service, et il faut bien soigner la bonne-main à son égard. Elle ne veut rien avoir à faire avec les femmes de chambre, pas même pour le nettoyage des habits ou des chaussures.

Puis comme moyen certain, d'être bien servi, la grande dame recommande de réclamer pour la plus petite chose. Les réclamations font redoubler d'attention. Un directeur d'hôtel ne craint rien tant qu'un mécontent, un faiseur de réclamations et de critiques. Que l'hôte ne se gêne pas de s'adresser directement au gérant, au cas où il y avait une réclamation à faire.

Donc c'est le système de se plaindre pour des bagatelles, à propos de tout et de rien, que la dite "Princesse" préconise comme le moyen le plus sûr pour être bien servi à l'hôtel! Quel touchant aveu!

Les hôteliers suisses ne seront certes pas impatientés de recevoir des hôtes d'une semblable élégance et d'une semblable noblesse de sentiments. Notre conseil à la "Princesse" et à ceux qui lui ressemblent, sera celui-ci: Restez chez vous!

A propos du Bureau de propagande.

Nous lisons dans le "Bund", du 13 Septembre ce, qui suit:

"Ainsi qu'on le sait, la Société suisse des Hôtels et l'Union Suisse des Sociétés de développement ont pris, en son temps, l'initiative de la création d'un Bureau central de propagande. Un projet relatif à cette création était déjà prêt et devait être soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués des Sociétés suisses de développement, lorsqu'une délégation de la Société suisse des Hôtels s'aboucha avec la Direction des chemins de fer fédéraux, afin d'agir de concert. Les chemins de fer fédéraux se basant sur les expériences favorables faites par leurs bureaux de Londres et de Paris, consentirent à la création réclamée depuis longtemps d'un Bureau de propagande à New-York, et demandèrent dans ce but à la Société suisse des Hôtels de participer à un tiers des frais s'élevant au total de fr. 120,000.— par an. Malheureusement les négociations à ce sujet auraient été rompues, un grand nombre d'hôteliers étant de l'opinion que la clientèle américaine fréquente uniquement les hôtels de premier rang. Cet argument est certainement erroné, car nous avons pu constater cet été-même, qu'une forte proportion de voyageurs américains recherchait des hôtels plus modestes.

Si l'on considère le champ d'action immense qui existe de l'autre côté de l'Océan, et combien peu il a été fait de réclame jusqu'à présent, il serait vraiment regrettable que, par suite de la position prise par les hôteliers, la création de ce Bureau fut compromise."

Afin de rectifier les affirmations erronées concernant la position prise dans cette question par la Société des Hôtels, nous avons envoyé le communiqué suivant, au "Bund", lequel a inséré dans son numéro du 19 courant:

"Monsieur le Rédacteur du "Bund",
Dans votre numéro du 13 courant, vous publiez une correspondance dans laquelle il est dit que la création projetée par les chemins de fer fédéraux d'un bureau de propagande à New-York, est entravée par une participation financière insuffisante de la part de la Société suisse des Hôtels. Cet avis exige une rectification.

La Société suisse des Hôtelsiers avait décidé dans son assemblée générale de cette année de réunir annuellement une somme de fr. 50,000, au moyen de contributions extraordinaires de ses membres, et d'utiliser

cette somme, de concert avec les chemins de fer fédéraux, à des buts de réclame en faveur du mouvement des étrangers. Une commission fut nommée dans le but de disposer de cette somme d'une façon appropriée et d'en rendre compte. Or lorsqu'à ce moment les chemins de fer fédéraux réclamèrent à la Société des Hôtelsiers une somme de fr. 40,000, représentant le tiers des frais estimés nécessaires à la création du bureau de New-York, la commission de propagande n'a pas cru devoir prendre sur elle de disposer, uniquement pour le bureau de New-York, du 80% du montant mis à sa disposition, d'autant moins que la réclame en Amérique ne profite qu'à une minime partie des sociétaires. Cela ne veut pas dire, toutefois, que si la question n'a pas été résolue pour cette année-ci, elle ne le soit pas l'année prochaine."

Nous ajouterons à ce qui précède, que la première séance de la commission de propagande de la Société suisse des Hôtelsiers a eu lieu ce mois-ci à Berne. Il sera rendu compte dans la prochaine assemblée générale, des négociations qui ont eu lieu et des dispositions qui ont été prises.

A l'hôtel.

Le Docteur Toulouse écrivait il y a quelques semaines dans le "Journal":

"En ces temps de vacances, chacun passe quelques jours à l'hôtel, qui à ce titre devient l'objet d'une préoccupation générale.

Jiens de parcourir plusieurs villes et j'ai constaté un notable progrès dans les conditions de la vie au dehors. Tout n'est pas encore parfait. Toutefois dans les défauts on constate plus d'ignorance — du touriste autant que de l'hôtelier — que de mauvais vouloir professionnel. Et c'est pourquoi il ne sera pas sans utilité pour l'un et pour l'autre de deviser sur ce sujet de table d'hôte.

La chambre d'abord. On y rencontre trop souvent des tentures et des tapis. Je sais bien qu'elle a ainsi un aspect plus riche, apprécié et exigé de certains voyageurs. Mais ne peut-on pousser les touristes vers un goût plus rationnel?

Que l'amateur d'un tapis sans cesse foulé par des pieds poussiéreux s'amuse à le frapper du bout d'une canne sous un rayon de soleil; et il verra s'élever en un nuage opaque les mille corpuscules qu'il aspirera une fois couché. Donc faisons comprendre aux voyageurs que la tapis est décevant et ne vaut pas hors de chez soi — un carreau luisant ou un plancher sonore.

Les rideaux sont toujours des réceptacles à poussière; et dans leur position normale, ils affaiblissent d'une manière appréciable la lumière. Avec des lambrequins décoratifs, la hauteur de la fenêtre est réduite d'un tiers. En certains endroits on dispose à demeure de grands rideaux de tulle ou de mousseline. Mais ces charmants grillages interceptent l'air aussi sûrement qu'une toile métallique empêche le rayonnement d'un foyer.

Toutes ces notions sont courantes... en théorie; il ne reste plus qu'à les appliquer. De même pour la nécessité d'un mobilier plus simple et plus sain — du lit de cuivre — la supériorité du coton et du fil plus faciles à bien nettoyer que la laine. Examinons çà et là quelques autres détails.

L'habitude est aujourd'hui très répandue de laisser, la nuit, les fenêtres de la chambre entre-bâillées, plus ou moins, selon la température extérieure. Pour cela il suffit d'une disposition peu compliquée — chaîne ou corde — sur les volets intérieurs. La pureté de l'air d'une chambre doit d'ailleurs être un souci constant. Aussi faut-il critiquer la pratique de certains hôtels qui placent — à l'occasion — des lits dans des salons garnis d'appareils à gaz.

Un bon lit est la terre promise de l'excursionniste. Il n'en est pas d'agréable si les traversiers et les oreillers sont durs). Et cet inconvenient assez commun cause des maux de tête qui persistent au réveil.

L'orientation de la chambre devrait être indiquée. Certains ne dorment bien qu'en disposant leur lit dans une certaine direction. Et tous ont intérêt à savoir de quel côté se lève le soleil, afin de préserver les yeux des premiers rayons du matin.

Un règlement affiché devrait interdire l'usage des cafés et des verres de table comme accessoires de toilette. Ainsi des voyageurs peu scrupuleux ne les feraient pas servir à des manipulations malpropres ou dangereuses. J'en ai connu qui préparaient dans des cafés montés par le sommelier des solutions de sublimé.

La table de nuit. Est-il rien de plus malpropre, de plus désagréable, de plus ridicule que ce coffre sali dans ses moindres rainures, et que l'on place soigneusement à notre tête?

N. de la R. — Cela dépend des goûts, il y a nombre de personnes qui préfèrent un oreiller de crin à de la plume.

Si j'étais hôtelier, je remplacerais d'autorité ce vilain meuble par une table, sans tiroir ni cachette, nue comme la main. Et les voyageurs, à moins d'être infirmes, s'habituerait à prendre ailleurs les précautions nécessaires.

Les soins cutanés des voyageurs ne sont pas suffisamment assurés. Il faut multiplier les prises d'eau, les lavabos; et je voudrais que dans tout hôtel il y ait la douche tiède, qui puisse remplacer le bain, trop long à préparer, trop long à prendre, et moins propre en définitive puisqu'il n'est pas à l'eau courante.

Les cabinets se perfectionnent et ne sont plus que rarement les locaux puants et abandonnés de jadis.

Une amélioration précieuse est la fourniture des grands papiers destinés à recouvrir chaque fois le siège.

Pourquoi met-on là des tapis qui se souillent, s'infectent et infectent par les chaussures tous les couloirs? Dans un hôtel bien tenu, j'avais remarqué en cet endroit une double couche de tapis en linoléum, qui me paraissait devoir masquer un sol délabré. Quel fut mon étonnement de constater que, sous ces recouvrements douteux, s'étendait un bon et salubre ciment! Tel un tapisier qui cacherait par une méchante draperie un beau marbre de cheminée.

Le chapitre de la nourriture est le plus important. J'ai remarqué qu'elle était en général — afin de sacrifier au préjugé des voyageurs — trop compliquée et relevée en épices. Les hôtels renommés, pour posséder une cuisine succulente, présentent souvent une nourriture fatigante. Pour plaire au plus grand nombre et s'adapter le mieux aux divers estomacs, celle-ci doit être neutre; et c'est d'un bon augure qu'on n'en dise rien, comme de la vertu d'une femme. Il ne faut pas confondre un hôtel, où l'on vient vivre ainsi qu'à son foyer, avec un restaurant à la mode qui prépare des diners fins pour les gourmets en maraude.

Le nombre des plats est partout trop grand, ce qui incite le voyageur à manger sans mesure. Les hôtels d'un rang modeste feraient sagement, au lieu de suivre ces errements avec docilité, de réduire les menus et de porter tout leur effort sur la qualité des aliments offerts.

Tous ont une tendance à donner proportionnellement trop d'éléments carnés. Ainsi dans un grand hôtel, dont chaque repas comportera, par exemple, cinq services, trois seront d'habitude réservés à la viande ou au poisson, et deux aux légumes; encore les légumes frais ne paraîtront-ils d'ordinaire qu'une fois — ce qui suffit à la rigueur. Mais si le repas est, dans un hôtel de moindre importance, réduit à quatre services, la suppression atteint les végétaux. Et en voyage on a besoin d'user avec abondance de ces aliments.

Il faut aussi, pour le travail des muscles, des hydrocarbures — du sucre, des légumes secs, des pâtes. Or, il est rare que l'on trouve sur les meilleures tables fréquentées par les excursionnistes, les haricots, les lentilles, les pois cassés. Ces excellents — mais humbles — aliments musculaires ne sont pas jugés dignes de cet honneur.

L'eau est la grande et légitime préoccupation du voyageur. Je désirerais plus d'explication de la part des hôteliers, qui devraient afficher l'analyse chimique et bactériologique de leur eau. Pourquoi ne mettraient-ils pas sur leur table de l'eau bouillie pour ceux qui conserveraient quelques appréhensions ou qui ont l'habitude de cette boisson?

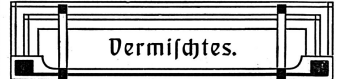
Chez soi, on boit souvent un verre d'eau quelque temps après le repas, pour faciliter le dernier effort de la digestion. A l'hôtel, cette pratique comporte quelques petites difficultés. On devrait pouvoir boire de l'eau, comme se laver les mains, sans être forcé de monter à sa chambre ou d'aller au restaurant.

L'hôtel est habituellement un bureau de renseignements de tous ordres. Des cartes de la ville et des environs, un livre sur la région guident le touriste. Dans les pays de montagne, l'altitude devrait être marquée dans le vestibule, près du baromètre. Deux thermomètres, extérieur et intérieur, donneraient la température. Encore les indications sur la pression et la chaleur atmosphériques n'ont-elles quelque intérêt pratique que lorsqu'on peut les suivre pendant plusieurs jours sur les graphiques des appareils enregistreurs qui ne sont pas très coûteux. Une bascule mise à la disposition

des hôtes leur traduirait, en kilos, les bons effets de leur cure d'air et de plaisir. Enfin, n'oublions pas de simples éphémérides pour dire le jour, qu'on sait mal en voyage.

Voilà ce que je ferais et ce que je tenterais si j'étais hôtelier! Plusieurs de ces réformes sont déjà réalisées par quelques professionnels, attentifs aux choses de l'hygiène et plus informés sur l'âme des touristes. Certaines — les modifications alimentaires — qui allégeraient les charges, devront être d'abord acceptées du public; et il appartient aux gens compétents d'en montrer les avantages.

L'hôtel n'est-il pas la maison commune? Et là — comme au foyer le père expérimenté — l'hygiéniste doit guider les efforts des maîtres de maison et rédiger pour tous le menu de la table et la règle de vie.

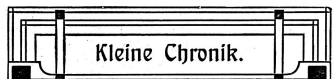


Die Verdauungskraft der saftigen Früchte. Der ärztliche Mitarbeiter des Fremdenblattes für Ragaz und Pfäfers schreibt diesem folgendes: Neben ihrem säuerlichen, durstlöschenden Geschmack besitzen die meisten Fruchtsäfte noch eine bestimmte Wirkung auf Magen und Darm. Bekannt ist ihre anregende Wirkung auf die Darmtätigkeit. Was ihren Einfluss auf die Verdauung anlangt, so gelten gekochte Früchte als leichter verdaulich als rohe, weil durch das Kochen die Zellstoffwände zersprengt werden. Bei empfindlichen Verdauungsorganen reicht man daher Äpfel, Birnen, Pflaumen, Kirschen und Heidelbeeren nur gekocht. Darüber nun, wie saftige Früchte direkt die Verdauung beeinflussen, hat der Engländer Dr. Sharp Untersuchungen angestellt. Die Fruchtsäure der saftigen Früchte verbindet sich mit dem Eisen der festen Nahrungsstoffe und letzteres wird dadurch zur Aufnahme ins Blut vorbereitet. Auch enthalten viele saftigen Früchte Fermente. Untersuchungen über die Wirkung frischer Früchte auf geronnenes Eiweiss liessen bei Erdbeeren, reifen Kirschen, Apfelsinen, bei Birnen- und Apfelsaft verdauliche Eigenschaften nachweisen. Bei Büchsenfrüchten waren diese Eigenschaften ganz, bei gebackenen oder gedämpften Obst teilweise zerstört. Am gesunden ist demnach der Genuss von saftigen Früchten am Ende der Hauptmahlzeit wegen ihrer die Verdauung unterstützenden Eigenschaften. Direkt zu widdern ist es, manche Früchte, wie die Trauben, auf den leeren Magen zu geniessen, weil sie zur Säuerung führen.

Frisch geschlagenes Ochsenfleisch. Ueber die Geniessbarkeit und Zuträglichkeit frischgeschlagenen Ochsenfleisches hat das österreichische Reichskriegsministerium interessante und umfangreiche Versuche anstellen lassen. Absichtlich wurde niemals ein gutgenährtes Rind ausgesucht, sondern stets minder genährte ältere Tiere, Weidweiden. Aus den Versuchen geht hervor, dass frisch geschlagenes Fleisch in entsprechender Zubereitung geniessbar, ja zumeist genau so wohlschmeckend ist wie abgelegen. Als Zubereitungsart empfiehlt sich am meisten Kochen in kleinen Stücken mit den üblichen Zutaten, wie Grünzeug, Julienne, Reis, Kartoffeln und zum Schluss Salz oder Dünsten in Form von Gulasch, sind in kleinen Stücken deshalb, weil das Fleisch dann sicher in 2 1/2 Stunden weich wird. Ein Faschieren ist zur Herstellung dieser Speisen durchaus nicht notwendig. Das Faschieren ist jedoch notwendig, wenn man das Fleisch braten will. Niemand würde nach dem Genuss solcher Speisen irgendwelche Verdauungsbeschwerden seitens der Versuchspersonen beobachtet, trotzdem sehr reichliche Mahlzeiten täglich hintereinander — einmal durch 5 Tage — immer von denselben Personen zu sich genommen werden waren, und es wurde auch das Fleisch eines nach einem längeren Triebe geschlachteten Ochsen in reichlicher Menge genossen. Ob die in Feldzügen laut gewordenen Klagen über Ungeniessbarkeit frisch geschlagenen Fleisches und die nach dem Genuss beobachteten Gesundheitsstörungen nur, was nach den Versuchen wahrscheinlich ist, auf eine mangelhafte, unrichtige, vielleicht auch zu hastige, kurzdauernde Zubereitung zurückzuführen seien, oder auch noch andere Ursachen haben, lässt sich nicht entscheiden. Rohes, frisch geschlagenes Fleisch

— so wird bestimmt erklärt — ist jedenfalls nicht schwerer verdaulich als abgelegen; nach den Versuchen, welche mit Verdauungsflüssigkeit angestellt wurden, scheint es hiudurch sogar in den meisten Fällen schneller aufgelöst zu werden, als abgelegen Fleisch.

Gratishotels. Wir lesen in der Kölner „Wochenschrift“: Den Leuten, die es sich in ihren Freizeiten zur Lebensaufgabe machen, über die „hohen Hotelpreise“ zu klagen, dürfte der Hinweis willkommen sein, dass es eine Anzahl Hotels gibt, in denen man vollständig unentgeltlich leben und nicht einmal Trinkgelder loswerden kann. Diese idealen Gaststätten liegen allerdings etwas entfernt, nämlich in den Polarregionen. In der nördlichen Region findet man das nächste „Hotel“ auf der Bäreninsel, wo der deutsche Seefischereiverein gelegentlich der Expedition vom Jahre 1899 an der Nordküste ein mächtiges 20 Meter langes Blockhaus errichtete, in dem nicht bloss Betten und Nahrungsmittel, sondern auch Feuerungsmaterial sowie ein Gewehr nebst Munition hinterlassen wurden. An der Küste des Franz Josephlandes liegt beim Kap Flora das von der Jacksonten Polarexpedition (1894-97) errichtete bequeme Ueberwinterungsgebäude nebst Depot, wo seiner Zeit die Begegnung Nansens mit Jackson stattfand. Auf Spitzbergen gibt es im ganzen sieben Gebäude, die von früheren Polarexpeditionen stammen, aber kaum Proviant enthalten, mit Ausnahme des an der Andreesen Station befindlichen Pikeschen Hauses, in dem Andrej Proviant hinterliess. An der Südküste von Island hat der deutsche Konsul in Reykjavik, Thomsen, eine Schutzhütte hergestellt, die alles Nötige für „arme Reisende“ und Schiffbrüchige enthält. In der südlichen Polarregion ist vor allem das von der englischen „Discovery-Expedition“ errichtete vorzügliche Gebäude zu nennen, das am Fusse des Mount Erebus steht. Hier finden Reisende einen reichen Vorrat an Nahrungsmitteln, selbst Wein und Spirituosen. Beim Kap Adare, ebenfalls auf Viktorialand, liegt das von Borchgrevink im Jahre 1899 errichtete Ueberwinterungsgebäude. Auch ausserhalb der eigentlichen Eisregion gibt es Hotels, wo man gratis schlafen und essen kann. So liess Frankreich auf Kerguelenland ein Schutzhaus bauen, in dem sich ausser Lebensmitteln Fanggeräte und eine kleine Bibliothek befinden. England hat mit Rücksicht auf den regen Fangbetrieb, der hier von verschiedenen Nationalitäten ausgedehnt wird, auf den nördlich von Kerguelen gelegenen Inseln Neu-Amsterdam und St. Paul ebenfalls Zufluchtsstätten geschaffen. Auf Neu-Amsterdam befindet sich das Depot in einer grossen trockenen Grotte, die auch eine Anzahl Hängematten enthält. Eine grössere Schutzstation legte England schon im Jahre 1880 auf der im indischen Ozean gelegenen Possessionsinsel an. Sie umfasst fünf Hütten mit vollständiger Ausrüstung, darunter viel Proviant. Auf einer der Crozetinseln steht ein besonders bequem eingerichtete Gebäude, das von der englischen Regierung errichtet, den Besuchern sogar Delikatessen, wie Sardinen, Lachs usw., ferner Rum und Cognac bietet. Endlich sei noch die Steinhütte erwähnt, die sich auf der südlich von Kerguelen liegenden Heardsinsel befindet. Sie wurde von dem Kapitän eines Fischschiffes aus Dankbarkeit für seine Rettung aus dem Eise hergestellt und mit Lebensmitteln und Erbauungsschriften versehen.



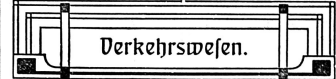
Martigny-Ville. Herr K. Kluser hat sein bisheriges Restaurant in ein Hotel mit 22 Betten umbauen lassen, das er unter dem Namen Hotel-Restaurant Kluser weiterführen wird.

Kairo. Die Direktion des auf Ende d. J. in Betrieb zu setzenden neuen Hotels Semiramis der Firma Bucher-Durrer übernimmt Herr W. Binkhorst, derzeit Direktor des Hotel d'Angleterre in Baden-Baden.

Im Simplon-Tunnel verkehren seit einigen Tagen mit Ausnahme der wenigen periodischen Luxuszüge keine von Dampflokomotiven geführten Züge mehr. Nach kurzer Zeit sollen auch diese durch elektrische ersetzt werden.

Heimatschutz und Gesetzgebung bespricht Prof.-ssor K. Wieland, Basel, in der Zeitschrift „Heimatschutz“. Er beklagt die verschiedenen Uebelstände, denen die Vereinigung für Heimatschutz begegnen soll und hebt u. a. hervor: „Wir Schweizer insbesondere können uns der Einsicht nicht verschliessen, dass die Erhabenheit und Urwürdigkeit unsrer

hohen Alpenwelt in absehbarer Zeit für immer dahin sein wird.“ Was uns den Aufenthalt in unsrer Heimat mehr und mehr verkümmert, sind nicht Hotels und Alpenbahnen, sondern die Viel-zu-Vielen, die unsere Alpenländer mit ihrem grossstädtischen Treiben erfüllen.“ Der Aufsatz behandelt die Schwierigkeit einschlägiger Gesetzgebung und gelangt dann zu folgendem Schlusse: „Trotz alledem dürfen wir das Ziel nicht aus dem Auge verlieren, auch wenn bis zu dessen Verwirklichung noch Jahre vergehen sollten. Anfängliche Misserfolge dürfen uns nicht abschrecken, lehrt uns doch das Schicksal des schweizerischen Gesetzes, einer tadelloseren, die Freiheit des Privatigentums aus peinlichst wahrer Gesetzgebungspolitik abgerungen werden muss, was Beharrlichkeit und stetsfort erneutes Ansetzen vermögen.“ Den Erlass kantonalen Gesetze sowie eine Revision der Bundesgesetzgebung vorzubereiten, in dem Sinne, dass der Bund zuständig erklärt werde, die für die Erhaltung der geschichtlichen und natürlichen Eigenart unseres Landes erforderlichen Vorkehren zu treffen, muss eine der nächsten Aufgaben unserer Vereinigung sein.“

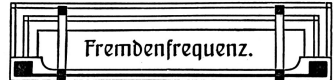


Personenverkehr im Monat August. Bergbahn Lauterbrunnen-Mürren 121 (1905 1933). Berner Oberland-Bahnen 16000 (7697). Wengernalpbahn 53400 (52410). Arth-Rigi-Bahn 25541 (22829). Rorschach-Heiden-Bahn 22539 (23031).

Die Riviera-Expresszüge zwischen Berlin und Lyon-Marseille-Ventimiglia über Frankfurt a. M., Strassburg-Belfort, vereinigt mit Frankfurt mit dem Expresszug von Amsterdam-Havre sollen hiesig erstmals am 1. Januar gefahren werden. Zwischen Berlin und Ventimiglia werden diese Expresszüge bis Ende April täglich, zwischen Haag-Amsterdam bis Ende April wöchentlich zweimal verkehren. In gleicher Weise wird die Verkehrsverbindung der beiden Expresszüge Berlin-Ventimiglia bis Mitte Mai ausgedehnt.

Tages-Verbindung Basel-London. Den Bemühungen des Verkehrsvereins Basel ist es gelungen, die drei beteiligten Eisenbahnverwaltungen zu bewegen, die ausgezeichnete Verbindung I. und II. Kl. zwischen Basel und London: Basel ab 9 Uhr morgens, London an 10.45 nachts und London ab 9 Uhr abends, Oktober an 12.48 mittags auch im kommenden Monat Oktober zweimal pro Woche, d. h. Mittwoch und Samstag ab Basel und Freitag und Sonntag ab London zu führen. Diese rascheste Beförderungsgemöglichkeit zwischen der Schweiz und England wird wohl eine derartige Benützung erfahren, dass sie mit der Zeit täglich und das ganze Jahr hindurch eingeführt werden wird.

Automobilverkehr. Im Namen des Automobilclubs der Schweiz hat laut „N. Z. Z.“ dessen Präsident, Mr. Ch.-L. Empey, an alle ausländischen Verbände ein Rundschreiben gerichtet, das seine Entstehung den vielen, von Vorwürfen gegen die Schweiz überlieferten Reklamationen fremder Automobilisten verdankt, deren Behauptungen von einem Teil der ausländischen Sportpresse ohne Prüfung und Vorbehalt, dafür aber mit um so grösserem Begehren publiziert aufgenommen zu werden. Tatsächlich passieren in unsern Grenzen ab und zu Vorfälle chikanöser Art; aber jeder Unbehagen gilt gerne als dass seit Jahresfrist vieles besser geworden ist. Im Wallis z. B. hat die Regierung dieses Jahr jedem Uebertritt vorläufiger Polizeiohne gesteuert, nachdem die Klagen im letzten Jahre als gebührend angekannt hatte. Vor einigen Wochen nun war ein Franzose wegen Schnelligkeitsübertretung in St. Maurice gebüsst worden und hatte im „Auto“ den Kanton Wallis mit aus der Luft gegriffenen Behauptungen aufs heftigste angeschuldigt, so dass der Chef des Polizeikommissariats des Kantons Wallis eine Enquête veranlasste, welche die Schuld des Franzosen noch vergrösserte. Dabei erfährt man, dass dies im Wallis der einzige Fall des ganzen Jahres ist, wo ein Gebieter sich zu reklamationen veranlassen sah. Um nun allen mit Unrecht Gebüsstes (oder solchen, die sich dafür halten) die Gelegenheit zur Reklamation zu erleichtern, fordert der Präsident des A. C. S. (Automobil-Club Schweiz) alle auf, in Zukunft sofort schriftliches Material (Quittung, Zeugenaussagen u. s. w.) an den A. C. S. einzusenden. Die Rechtskommission des A. C. S., die in jedem Kanton ihre Vertreter hat, wird die Sache an die Behörden weiter leiten und, wenn der Reklamation nur ein Schimmer von Recht anhaftet, verurteilen, ohne dass der Reklamation etwas weiteres zu tun hat. So wird man in Zukunft jede Anklage gegen die Schweiz, die in der ausländischen Presse erhoben wird, dem A. C. S. aber nicht mitgeteilt worden ist, gestrot als ungerechtfertigt bezeichnen dürfen; das Zutrauen der Fremden, die stets vor dem Besuch der Schweiz gewarnt werden, wird dadurch wieder geloben werden.



Baden. Anzahl der Kurgäste bis 23. Sept. 9174, 289 mehr als die Woche vorher.

Davos. Amtl. Fremdenstatistik. 8. bis 14. Sept. Deutsche 813, Engländer 80, Schweizer 352, Franzosen 129, Holländer 80, Belgier 7, Russen und Amerikaner 205, Oesterreicher 10, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 100, Dänen, Schweden, Norweger 29, Amerikaner 43, Angehörige anderer Nationalitäten 22. Total 2061.

An die tit. Inserenten! Gesuche um Empfehlung im redaktionellen Teil werden nicht berücksichtigt. — Reklamen unter dem Redaktionsstrich finden keine Aufnahme. — Ein bestimmter Platz wird nur auf längerer Dauer und gegen einen Zuschlag von 10 bis 25% reserviert

Gesellschafts- u. Ball-Seide Grenadine- u. Voile-Seide Peau de Fée- u. Musseline-Seide Marquissette- u. Atlas-Seide

G. Henneberg, Seiden-Fabrikant, Zürich.

Prof. J. F. Vogelsang's Intern. Knaben-Institut für Sprachen und Handelsfächer
Villa Mon Désir, Payerne (Waadt)
 1532 Beginn der neuen Kurse am 3. Oktober. HN3019
 Man verlange Prospekt etc. vom Direktor J. F. Vogelsang.

Zu verkaufen.
 Aus Gesundheitsrücksichten **erstklassige Fremdenpension in Luzern.** Grosse Clientele. Anzahlung 50,000 Fr. **Agenten verboten.** Offerten unter Chiffre H 371 R an die Expedition der Hotel-Revue.

MONTREUX
EAU
ALCALINE

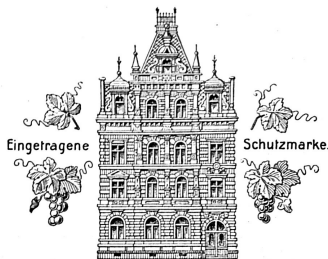
En vente dans tous les hôtels de premier ordre.

LOCARNO
 1660 (N 3255)

Gratis-Auskünfte über Hotels, Pensionen, Villen, Wohnungen, Liegenenschaften, Baturrassen, Landgüter etc., welche zu vermieten oder zu verkaufen sind, erteilt das Vermittlungsbureau **V. Danzi & Cie., Locarno.**

Directeur ou chef de réception
 présentant bien, capable et sérieux, parlant les trois langues et pouvant fournir les meilleures références, cherche place pour la saison d'hiver ou à l'année.
 Adresser les offres à l'administration du journal sous chiffres H 368 R.

Grösster Export nach der Schweiz.



Zum bevorstehenden Herbstversand erlaube mir, allen Freunden von **Rhein- und Mosel-Weinen** mein reichhaltigstes Lager in empfehlende Erinnerung zu bringen und stehen Preislisten, sowie Muster gratis und franko zu Diensten. Gleichzeitig gestatte ich mir, darauf aufmerksam zu machen, dass ich meine Weinhandlung unter der Firma **Adolf Jeremias** unverändert seit Jahren in dem Geschäftshaus der früheren Firma J. Jeremias betreibe und aus diesem Grunde das nebenstehende Warenzeichen, welches das Geschäftshaus der früheren Firma J. Jeremias darstellt, für meine Firma **Adolf Jeremias** gesetzlich habe schützen lassen. Um Verwechslungen mit ähnlich lautenden Firmen zu vermeiden, bitte ich das nebenstehende Warenzeichen, sowie meine Firma

(OF2023) 2967

ADOLF JEREMIAS

genau beachten zu wollen.

Weingrosshandlung **ADOLF JEREMIAS**
48, Kaiserstrasse, MAINZ a. Rh.

Depositaires:

Kramer & Siegfried, Weinhandlung, Zürich. F. Widmer, Weinhandlung, Cham.

Besitzer oder Käufer von Waschmaschinen werden in ihrem eigenen Interesse ersucht, Prospekt über den

Waschmaschinen-Motor „Neptun“

das Neueste und Beste auf diesem Gebiete, zu verlangen.

E. Hänj & Cie.
(B541) Maschinenfabrik 2934
MEILEN.

Zu verkaufen. (MN3182)

Ein feines Restaurant in einer gewerblichen Stadt der Ostschweiz, in nächster Nähe des Bahnhofes, ist sofort wegen Krankheit zu verkaufen. Einen tüchtigen Wirt mit wenigem Kapital würde eine Grossbrauerei finanziell unterstützen. 1549 Off. unter Chiffre Z. H. 9408 an Rudolf Mosse, Zürich.

Joh. Gersbach & Cie., Kühlanlagen-Bau: Zürich.

Kühlschränke u. Kühlanlagen für Speisen u. Getränke mit Kalttrockenluftzirkulation. Fleischaufbewahrung 15 Tage tadellos.

Referenzen:

- Dolder, Grand Hotel, Zürich.
- Fritz Baumann, Fleischhalle, Zürich.
- Jacques Loetz, Fleischhalle, Zürich.
- Plus Rinf, Wurstfabrik & Metzgerei, Spiegelgasse, Zürich.
- J. Schindler, Schlottweggasse, Zürich.
- Fritz Nierker, Wurstfabrik, Zürich.
- Grand Hotel Asenfeld, St. Gallen.
- E. Strübin & Wirth, Hotel Schweizerhof, Interlaken.
- Fréd. Schulz, Conditorei & Restauration, Interlaken.
- Hotel Schweizerhof, Gehr. Hasser, Luzern.
- Bahnhofrestaurant, Luzern.
- Grand Hotel des Palmiers, Nies, Herron Manz & Cie. de Cannes, Nizza.
- Naples, „Menge“.
- Santa Lucia, Naples, „Hauser & Döpfner“.
- de Londres, Naples, „Pietro Campione Co.“.
- Hassler, Naples, „(O.F.2756)“.
- Savoie, Naples, „(O.F.2756)“.
- Victoria, Sorrento, Naples, „(O.F.2756)“.

Kühlraum, Obereisfüllung, Patent Gerstach No. 25,870 vom 10. März 1901.

Das Neueste und Beste in dieser Branche. — 2 jährige Garantie. — Intensivste Luftzirkulation und Kühlung. — Prospekte, Kostenberechnung etc. umgehend. Alle Isoliermaterialien, wie holländische Isoliermatten, Korksteinplatten, Isolierpappen etc. liefern zu gross Preisen und übernehmen Isolierungen jeder Art.

Verheirateter Hotelier

(kinderlos) beide fachkundig und die drei Hauptsprachen beherrschend, sucht für Wintersaison

Direktion, Gérance, event. Pacht. Offerten unter Chiffre H 369 R an die Exped. ds. Bl.

Eau de Contrexéville.

Source du Docteur J. Thiéry. La plus forte, la plus active et la moins chère.

Dépôt d'eau fraîche aux Verrières. Champagne français de 1^{er} ordre. Maison Dalizon fils, fondée en 1856.

Grands vins de Bourgogne, Marc de Bourgogne et fine Champagne. (J.2372) Représentant pour la Suisse M. Eug. Savoie, Verrières-Neuchâtel.

Zu vermieten: Hotel und Restauration „Metropol“, Arosa.

Dasselbe ist komfortabel eingerichtet und in bestem Betrieb. Näheres durch **H. Rapp, Arosa.** (HN3218) 1544

Tüchtiger Direktor,

Schweizer, 29 Jahre alt, von grosser Statur, gut präsentierend, mit kaufm. Bildung, dem amerik. Kolonnen-system vertraut, der 4 Hauptsprachen mächtig, in sämtlichen Branchen der Hotellerie praktisch erfahren, auch Küche und Einkauf, sucht für kommende Winter-saison Engagement. Schweiz bevorzugt. Derselbe ist gegenwärtig Leiter eines grösseren Hotels am Vierwald-stättersee. Prima Referenzen und Zeugnisse. Offerten unter Chiffre H 352 R an die Exp. d. Bl.

Anzeige u. Empfehlung.

Unterzeichneter empfiehlt sich den Herren Hoteliers, Pensionen und Kuranstalten für solide Neuversilberung von Esstbestecken, Plateaus, Tee- und Kaffeekannen usw., sowie für tadellose Vernickelung diverser Gegenstände. Neu-poliierung, Vernierung und Oxydierung von Leuchtern. Prompte Bedienung. Sorgfältigste Ausführung. Billigste Preise. Hochachtungsvoll **Emil Affenranger, Vernickelungswerkstätte Brunnen (Kt. Schwyz), 843**

Wir sind Käufer von Messingsockeln angebrauchter elektrisch. Glühlampen, die noch die Platindrähtchen enthalten u. bezahlen dafür die höchsten Preise. **Schweiz. Glühlampenfabrik RN3239 in Zug. 1557**

Une dame,

propriétaire d'un hôtel-pension en Suisse, cherche à louer ou à diriger pour la saison d'hiver un petit hôtel ou une pension-famille dans le sud ou dans une station climatique. Adr. les offres sous chiffres H 375 R à l'adm. du journal.

LUCERNA
SCHWEIZER MILCH-CHOCOLADE ISST DIE GANZE WELT

Tüchtige Wirtsleute

mittleren Alters, (Fachleute) kantonsfähig, suchen ein gangbares, kleineres

Restaurant oder Wirtschaft an guter Lage zu mieten. Später Kauf nicht ausgeschlossen. Offerten unter Chiffre H 373 R an die Exped. ds. Bl.

Hotel oder Pension

Für kommoden Frühjahr ein rentableres kleineres

von jungem, tüchtigem Ehepaar zu mieten gesucht. Später Kauf nicht ausgeschlossen. Offerten unter Chiffre H 376 R an die Expedition des Blattes.

Höhere Fachschule

Hotelangestellte. Prosp. v. F. de Lacroix, Frankfurtmain.

Billig zu verkaufen

ein so gut wie neuer Hotelherd und ein Restaurationsherd sowie verschiedene neue Herde mit und ohne Warmwasserheizung neuester Konstruktion. 287 **Basler Kochherdfabrik E. Zeiger, Basel.**

Das Neueste in **Servietten** (Leinen- und Fantaladestoffen. Billige Preise. Musterkollektion zu Diensten)

Für Bahnhofbuffets **Einwickelpapier** mit Aufdruck **Sandwiches** etc.

Schweiz. Verlagsdruckerei G. Böhm, Basel

Gasthof

an grossem Industrie- und Fremdenplatz der Ostschweiz ist unter günstigen Bedingungen (MN 3256) 1559

zu verkaufen.

Offerten unter Za G 1806 an Rudolf Mosse, St. Gallen.

Hotels und Pensionen

beziehen ihren Bedarf in

Zucker für Küche und Tafel

2956. vorteilhaft von der H4884Q Zuckermühle Rapperswil A-G. Muster und Preisliste zu Diensten.

Verlangen Sie gratis den neuen Katalog ca. 1000 photogr. Abbildungen über garantierte **Uhren, Gold- & Silber-Waren** **E. Leicht-Mayer & Cie. LUZERN** 23 bei der Hofkirche

Cafés-Brasseries,

Hotels 1er et 2me rang, Restaurants, Pensions, Commerces divers

à remettre à Genève, en Suisse et en France. (HN3186) 1546 S'adr. à MM. Schilt & Gillioz, 3, rue Chaponnière à Genève.

Erfahrene, tüchtige Witwe

mit gewandten, sprachkundigen Töchtern, sucht vor sofort oder später feines Café-Restaurant zu pachten oder Stelle als Gerantin. Offerten erheben unter Chiffre Vc 4880 Z an Haasenstein & Vogler, Zürich. (HN3187) 1548

Hôtel-Pension

à vendre dans station d'étrangers des bords du Léman. Situation et affaires exceptionnelles. (H34339L) S'adresser Etude Richard, notaire, Lausanne. (HN3237) 1553

Hotel-Verkauf.

Im Taunus (Deutschland), nicht ferne von Frankfurt a. M., ist persönlicher Verhältnisse wegen ein bedeutenderes, sehr rentables, erstklassiges Hotel preiswert zu verkaufen. Näheres auf gef. Anfragen unter H 355 R durch die Exped. ds. Bl.

Blitz mit indirekter Heizung **UEBERALL AUFZUSTELEN** für BRATEN & BACKWERK **UNÜBERTRAFEN** **TRANS-POR-ABST-ERHIT-NAL-KER-NE-ALLE-ART-PROSPEKTE-KOSTENLOS** **In 30 Minuten GEBRAUCHSFERTIG**

Für Hoteliers!

Ein absolut erstklassiges, neues Hotel-Unternehmen, an grossem internationalen Fremdenzentrum, wünscht Geschäfts-Verbindung mit gleichklassigen Häusern in der Schweiz, Italien und an der Riviera anzuknüpfen, würde eventuell auch fachkundigen Teilhaber unter günstigen Bedingungen annehmen. Offerten sub. Chiffre H 357 R an die Exped. ds. Bl.

Directeur.

Hotelier, trente ans, parlant et écrivant les trois langues, secondé par une femme du métier, sans enfants, cherche la direction ou gérance d'un bon hôtel de 1^{me} ordre. Très connu des voyageurs de commerce et nombreuses relations en Suisse. Achat ou location peuvent être discuté par la suite. Adresser les offres sous chiffres H 372 R à l'administration du journal.

FABRIQUE DE MEUBLES EN STYLE ANCIEN ET EN MODERNE STYLE

LA PLUS IMPORTANTE DE LA SUISSE — MAISON FONDÉE EN 1860

ZEHNLE & BUSSINGER

BALE

INSTALLATIONS COMPLÈTES POUR **HOTELS** DE TOUS ORDRES **AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX**

BUREAU SPÉCIAL D'ARCHITECTURE DESSEINS ET DEVIS SUR DEMANDE

PRINCIPALES RÉFÉRENCES:

Orléans	Basel	Schweizerhof	Luzern	Courmayeur	Montreux
Schweizerhof	Basel	Schwaben & Rigi	Salinas	Ed. Hölzli et des Alpes Territet	
Metropole	Basel	Salinas	Rheinfallen	Case Palace	Case
Bahnhof	Basel	Kron	Schönen	Sanat. Dr. Widmer & Territet	
Central	Basel	Kron	St. Moritz	Sanatorium Ed. Hölzli Territet	
Bahnhof	Basel	Kron	St. Moritz	Splendide	Evian-les-Bains
Sonnenberg	Empfert	Palace Hotel	Montreux	Ed. Restaurant Paris des Alpes	près Gstaad
Victoria	Interlaken	Hotel du Opéra	Montreux		
Regen-Jungbrunnli	Interlaken	Montreux			
Schweizerhof	Basel	Splendide			

